

## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### ***La Ville de Lévis aura un « visage »*** **UN LEGS HISTORIQUE ET SIGNIFICATIF**

**Lévis, le 21 juin 2011** – À l’occasion de cette année historique de Célébrations Lévis 2011, la Caisse populaire Desjardins de Lévis a annoncé, aujourd’hui, le legs d’une statue de bronze de François Gaston de Lévis qu’elle offrira à la Ville de Lévis. Cette œuvre significative sera érigée sur la Terrasse de Lévis en partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec qui aménagera le site.

M. Clément Samson, président de la Caisse populaire Desjardins de Lévis, a fait cette annonce en collaboration avec M. Gilles Lehouillier, député de Lévis, en présence de représentants de la Commission de la capitale nationale du Québec, de la Corporation de développement du Vieux-Lévis, de la Société d’histoire régionale de Lévis, du conseil d’administration de Célébrations Lévis 2011, des conseillers municipaux et de la mairesse de la Ville de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli.

La Caisse populaire Desjardins de Lévis tenait par ce geste à souligner de façon particulière le travail réalisé par la mairesse et son équipe pour faire de la nouvelle ville un lieu d’appartenance, de fierté et où se génère la prospérité durable. « Que le legs aujourd’hui de la Caisse à la Ville prenne dans votre cœur et dans notre symbolique collective la même place que le cadeau que vous nous avez en quelque sorte fait lorsque vous avez consacré Lévis, ville de coopération », ont été les propos du président de la Caisse, M. Clément Samson, adressés à Mme Roy Marinelli.

Représentant le gouvernement du Québec, le député de Lévis, M. Gilles Lehouillier, s’est félicité des résultats heureux de son intervention qui a permis de combiner les ressources de la Caisse Desjardins de Lévis à celles de la Commission de la capitale nationale. « Je tiens notamment à remercier le président Jacques Langlois de sa grande ouverture d’esprit et de son soutien », a déclaré M. Lehouillier. Il a aussi salué l’apport des divers partenaires à ce projet qu’il avait réunis pour la première fois à son bureau de l’hôtel du Parlement le 5 mai dernier.

#### **Le « visage » de la Ville de Lévis**

La Caisse populaire Desjardins de Lévis a choisi cette année symbolique du 375<sup>e</sup> anniversaire de de la Seigneurie de Lauzon, du 150<sup>e</sup> de la fondation de la ville de Lévis et du 10<sup>e</sup> de la création de la nouvelle ville pour faire connaître celui qui se cache derrière le nom de la Ville de Lévis.

François Gaston de Lévis est né le 20 août 1719 au château d'Ajax, près de Limoux en France. Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, cet officier s'était « fait une solide réputation de bravoure et de compétence » et était « reconnu pour son sang-froid ». Il est celui qui a pris les commandes de l'armée lors de la mort de Montcalm et de la prise de Québec, le 13 septembre 1759. Il s'est également rendu célèbre à la suite de sa victoire lors de la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril de l'année suivante. « Donner un visage à François Gaston de Lévis et en prolonger sa mémoire, c'est pour nous, renforcer une fierté rattachée à un nom, que l'on soit Ville, Caisse, Lévisien ou Lévisienne », a témoigné M. Samson.

La statue de Lévis sera coulée en bronze à la Fonderie d'Art d'Inverness et sera dévoilée le 17 avril 2012, au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de Lévis. Elle sera ensuite érigée au cours de l'été 2012 sur la Terrasse du Chevalier-de-Lévis, mieux connue sous le nom de la Terrasse de Lévis. « Ce cadeau à la Ville de Lévis sera installé ici pour rappeler celui qui a prêté son nom à notre communauté et qui nous permet, jour après jour, de dire notre fierté, de décliner notre provenance et de signer notre identité », a mentionné M. Samson. « Nous pouvons maintenant dire que la Terrasse du Chevalier-de-Lévis ne sera plus jamais la même avec la statue du chevalier de Lévis ».

Cette statue sera une copie de celle que l'on retrouve à l'Assemblée nationale du Québec. Le dévoilement de la statue de François Gaston de Lévis devant l'hôtel du Parlement à Québec eut lieu le 24 juin 1895. Cette œuvre a été taillée par le célèbre sculpteur Louis-Philippe Hébert. Ce dernier est également l'artiste derrière la statue du curé Joseph-David Déziel, dévoilée le 27 septembre 1885 à Lévis, dont Alphonse Desjardins, fondateur de la Caisse de Lévis, fit partie des comités de financement et de dévoilement de ce monument en l'honneur du curé Déziel.

### **La Caisse et la Commission de la capitale nationale du Québec, une collaboration de longue date**

La Caisse populaire Desjardins de Lévis n'en sera pas à sa première collaboration avec la Commission. Ainsi, conformément à la politique de la Commission, l'accueil, la mise en place et en valeur de ce legs significatif pour la Ville de Lévis seront assumés par la Commission. Il s'agira d'un cinquième projet né de l'alliance entre ces deux organisations, après les statues d'Alphonse et Dorimène Desjardins, les deux expositions sur les traversiers qui font la navette entre les deux rives ainsi que la Fresque Desjardins de Lévis.

Cent dix ans après sa fondation par Alphonse Desjardins, la Caisse est devenue une force sociale de près de 43 000 membres et une force économique de plus d'un milliard de dollars au service de ses membres et de la communauté qui l'entoure. Encore aujourd'hui, elle utilise la force de la coopération, non seulement pour procurer à ses membres une gamme étendue de services financiers, mais aussi pour contribuer au développement économique et social de la collectivité. Au cours des cinq dernières années, elle a remis près de 3,5 millions de dollars en dons et commandites afin d'appuyer sa communauté.

Créée en 1995 par l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec s'acquitte d'une triple mission à l'égard de la capitale : contribuer à son aménagement et à son embellissement, en faire la promotion, par un programme varié d'activités de découverte et de commémoration, et conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut.



À droite, M. Clément Samson, président de la Caisse populaire Desjardins de Lévis, à gauche, M. Gilles Lehouillier, député de Lévis, en compagnie de la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli.

- 30 -

**Sources :**

**Karine Rancourt**

Agente en communication  
Caisse populaire Desjardins de Lévis  
418 837-1372, poste 6247  
karine.rancourt@desjardins.com

**Denis Angers**

Directeur de la promotion et des  
communications  
Commission de la capitale nationale  
du Québec  
418 528-8528  
denis.angers@capitale.gouv.qc.ca